

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

SÉANCE DU 3 JUIN 2022

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres en exercice : 10
Membres présents : 8
Membres votants : 10
Membres absents : 2

Le trois juin deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Étaient présents : Mlle MILLET Julie, Mme THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert.

Étaient excusés : Mme RACLOT Julie, MM. TOMMY-MARTIN François.

Pouvoirs : Mme RACLOT Julie à Mme MONOT Evelyne.
M. TOMMY-MARTIN François à M. PORCHEROT Robert.

Secrétaire de séance : Mme THIERRY Claire.

RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN SAISONNIER POUR LES ESPACES VERTS

Afin d'entretenir les espaces verts de la commune lors de la saison 2022, Mme le Maire propose d'embaucher un agent d'entretien saisonnier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

20/2022

- DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique faisant office d'agent d'entretien des espaces verts du 1^{er} juin au 30 septembre 2022 inclus, à raison de 2h30 hebdomadaires,
- ATTRIBUE à ce poste un indice majoré de 352,
- CHARGE Mme le Maire du recrutement et de l'établissement du contrat de travail,
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.

NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL POUR L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT 2023

Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de nommer le coordonnateur communal pour l'enquête de recensement 2023 de l'INSEE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

21/2022

- NOMME Mlle Evelyne MONOT, Maire, comme coordonnateur communal pour l'enquête de recensement 2023 de l'INSEE,
- CHARGE Madame le Maire d'établir l'arrêté correspondant à cette nomination.

QUESTIONS DIVERSES

* Barrières des points

Les barrières des ponts du chemin de Presle et du chemin du Bissery sont à remplacer. Après consultation de deux fournisseurs de barrières en galvanisé, le devis de l'entreprise LEVEQUE Paul a été retenu pour un montant de 4 152 € TTC.

* Prévision des travaux de voirie 2023

Il a été décidé de terminer la réfection des trottoirs du centre de village, soit la rue du Pont et la Place du Souvenir. Un chiffrage a été demandé à la MICA ainsi que la sortie des compteurs d'eau au SESAM. La commune coordonnera ses travaux avec le Conseil Départemental qui doit réaliser la réfection des deux ponts situés sur la route départementale.

* Poubelles sur le Pâtis

Suite à l'absence de tri et du nouveau système de collecte des ordures ménagères, le conseil municipal décide de supprimer les poubelles situées vers les tables de pique-nique.

* Festivités du 14 juillet

Étant donné que les travaux de la Scie ne sont toujours pas terminés, le conseil municipal décide de faire les festivités sur une seule journée, soit le 14 juillet.